

JCH®
JAUGE CLASSIQUE
CLASSIC HANDICAP
Édition 2011 – Mark XV

Modifications et évolutions par rapport à 2010 en rouge dans le texte
 Préambule : Un bateau ne peut bénéficier de plus de deux certificats de jauge classique par année civile

1. Rating

$$R = \frac{L * \sqrt{S}}{6 * \sqrt[3]{FD}}$$

L = 0,5x(LWL+LOD) en m.

S = (Sgv+Smisaine ou Sartimon ou Swihbone ou Stapecul+Sflèches) + Ax(Svoiles d'avant) + (1-A)x(Svoile portant) en m²,

avec A = 0,5 (principe de base : parité sur la durée de la saison entre parcours au près et parcours au portant)

Svoiles d'avant = maxi (Sgénois ou Syankee+Strinquette ou Scinfoc+Sfoc+Strinquette)

Svoile portant = maxi (Sspinnaker ou Sfoc ballon ou **Svoiles d'avant ou Svoiles d'avant + SFisherman ou Svoiles d'avant + Svoile d'étai**)

LOD longueur au pont en mètres ;

LWL longueur à la flottaison en mètres ;

FD est le Facteur de Déplacement (calculé) du bateau, dans l'ordre d'applicabilité suivant :

- | | |
|--|---|
| 1. Pour les bateaux à quille longue, | $FD = (L^{1,55} \times B^{1,12} \times TE^{0,43}) / 22$ |
| 2. Pour les bateaux < 7 mètres de LOD, | $FD = (L^{1,32} \times B^{1,18} \times TE^{0,45}) / 22$ |
| 3. Pour les dériveurs, | $FD = (L^{1,50} \times B^{1,17} \times TE^{0,40}) / 22$ |
| 4. Pour les bateaux à quille rapportée, | $FD = (L^{1,50} \times B^{1,12} \times TE^{0,45}) / 22$ |
| 5. Pour les bateaux répondant au critère C7, | $FD = (L^{1,28} \times B^{1,55} \times TE^{0,60}) / 22$ |
| 6. Pour le reste de la flotte, | $FD = (L^{1,50} \times B^{1,15} \times TE^{0,70}) / 22$ |

Dans ces formules, B est le Bau maxi et TE le Tirant d'eau maxi

2. Facteur de correction C = C1 + C2 + C3 + C4 + C5 + C6 + C7

Voir calculs des facteurs de correction page suivante

JCH®
JAUGE CLASSIQUE
CLASSIC HANDICAP
Édition 2011 – Mark XV

. C1 Type de gréement (extrait de la table) :

sloop / cotre bermudien	1,000
cotre aurique/houari et sloop à corne	0,980
yawl bermudien	0,980
yawl houari	0,965
yawl aurique	0,940
ketch bermudien / wishbone	0,960
goélette bermudien. / wishbone	0,940
catboat bermudien :	0,900
goélette franche / ketch aurique	0,850

. C2 Forme de la coque et type d'appendice :

dériveur	- 0,050
quille longue (quille droite et longue)	- 0,050
quille classique	0,000
quille rapportée	0,050
coefficient cumulable avec :	
safran séparé de la quille	0,150

. C3 Gréement :

Les grand voiles et voiles d'avant doivent être de couleur unie et toutes les voiles doivent être fabriquées par assemblages cousus de panneaux visiblement tissé carré.

Seuls les spis et focs ballons cousus en polyamide sont autorisés.

Les grand voiles bermudiennes à corne sont interdites

Seuls les mâts et bômes en bois ou aluminium sont autorisés.

mât ou bôme différent du neuvage	0,050
autre espar différent du neuvage	0,050
la couleur noire est interdite pour les tangons, mâts de flèches et autres espars mobiles.	
voiles coton	- 0,150

.C7 Classes de régates, day-boats et bateaux ouverts :

Si le yacht est rattaché à une classe de régate, et/ou qu'il est un day boat ou un bateau ouvert (par exemple, sans restriction : Jauge Métrique, Sqm, Skerry, Jauge Universelle, Jauge Godinet.) alors C7 = 0,200, sinon C7 = 0,000

3. Rating corrigé :

$$R_c = R \times C$$

4. Facteur de Temps Compensé :

$$F_{tc} = 0,45 + 0,155 \times \sqrt{R_c}$$

5. Temps compensé :

$$T_{Compensé} = T_{Réel} \times F_{tc}$$

absence de winch (si le plan originel ne comprend pas de winch) - 0,050
grandes lattes forcées 0,050

. C4 Matériau de la coque :

bois classique	0,000
bois stratifié / bois moulé	0,020
contreplaqué	0,010
aluminium	0,030
acier	0,030
autres	0,030

.C5 Hélice :

tripale fixe	- 0,050
bipale fixe	- 0,040
repliable/orientable	- 0,020
absence d'hélice	0,000
autres	0,030

.C6 = C6.1+C6.2

C6.1 Allégeance d'âge de construction :

pour les bateaux dont la coque a été reconstruite, c'est la date de cette reconstruction qui est considérée. Une coque est « reconstruite » si deux tiers au moins de la structure et du bordage ont été changés.

C6.2 Allégeance d'âge du plan

Les formules de calcul de C6.1 et C6.2 sont identiques :

Jusqu'en 1955, $C6.X = \text{année}/1000 - 1,95$

A partir de 1956,

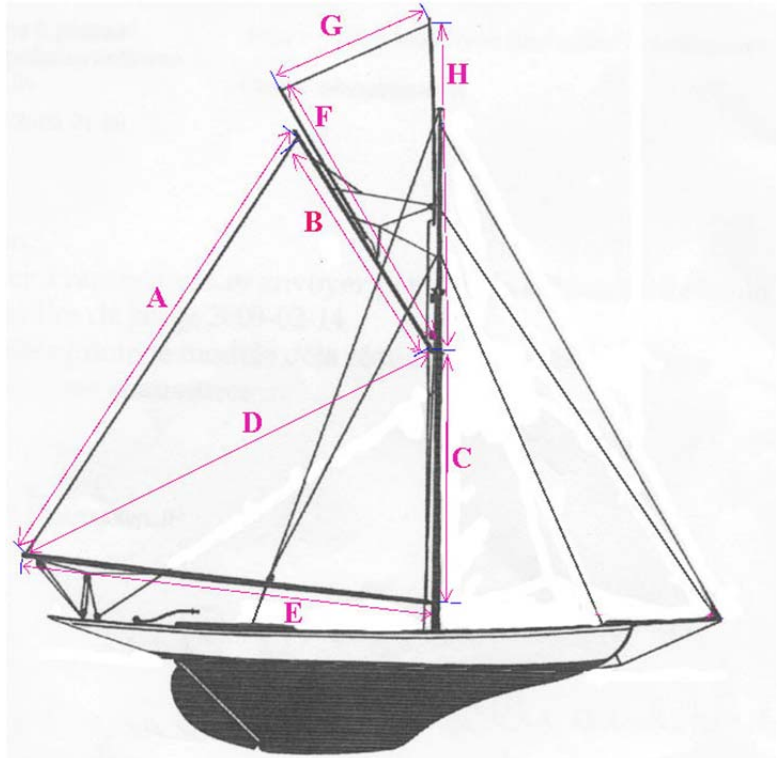
$$C6.X = (0,00168 \times \text{année}^4 - 3,27015 \times \text{année}^3) 10^{-10}$$

JCH®
JAUGE CLASSIQUE
CLASSIC HANDICAP
Édition 2011 – Mark XV

Illustrations relatives aux prises de dimensions des voiles

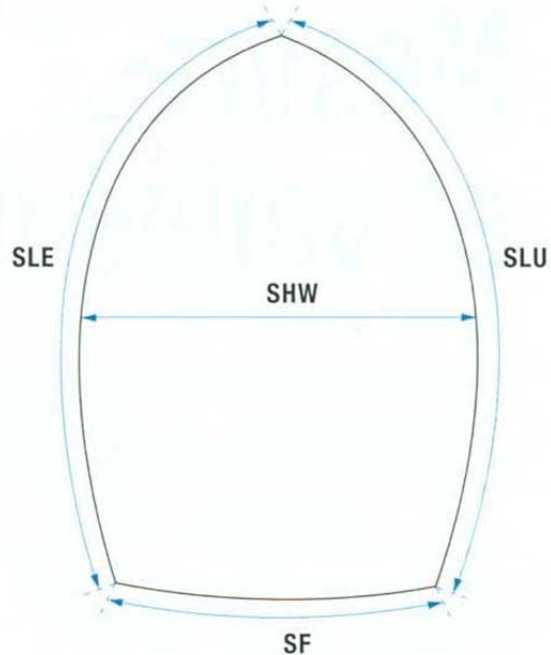
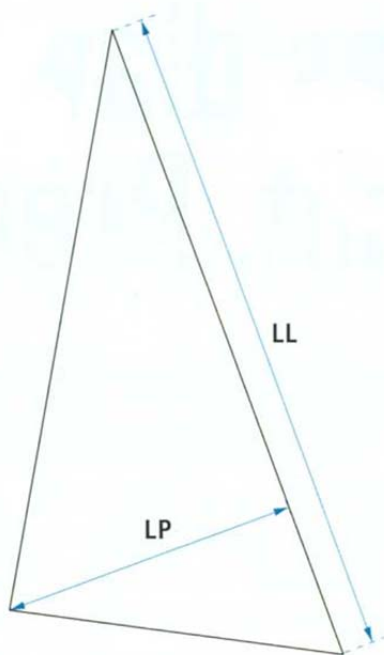
Les mesures des voiles décrites dans les schémas suivants ont été conçues pour pouvoir être relevées par chaque équipage sur les voiles elles-mêmes (autres dimensions).

Il convient de noter qu'en l'absence de marque de jauge, P et E sont les dimensions maximales possibles compte tenu du gréement et de l'accastillage.



Pour les grand voiles (mais aussi les voiles d'artimon ou misaines) des yachts bermudiens, le creux est forfaitisé à 15% dans la formule de calcul du tableur. Pas de creux comptabilisés pour les autres voiles.

Une voile d'avant est une voile endraillée ou une voile dont la largeur à mi-hauteur est inférieure à 50% de sa bordure.



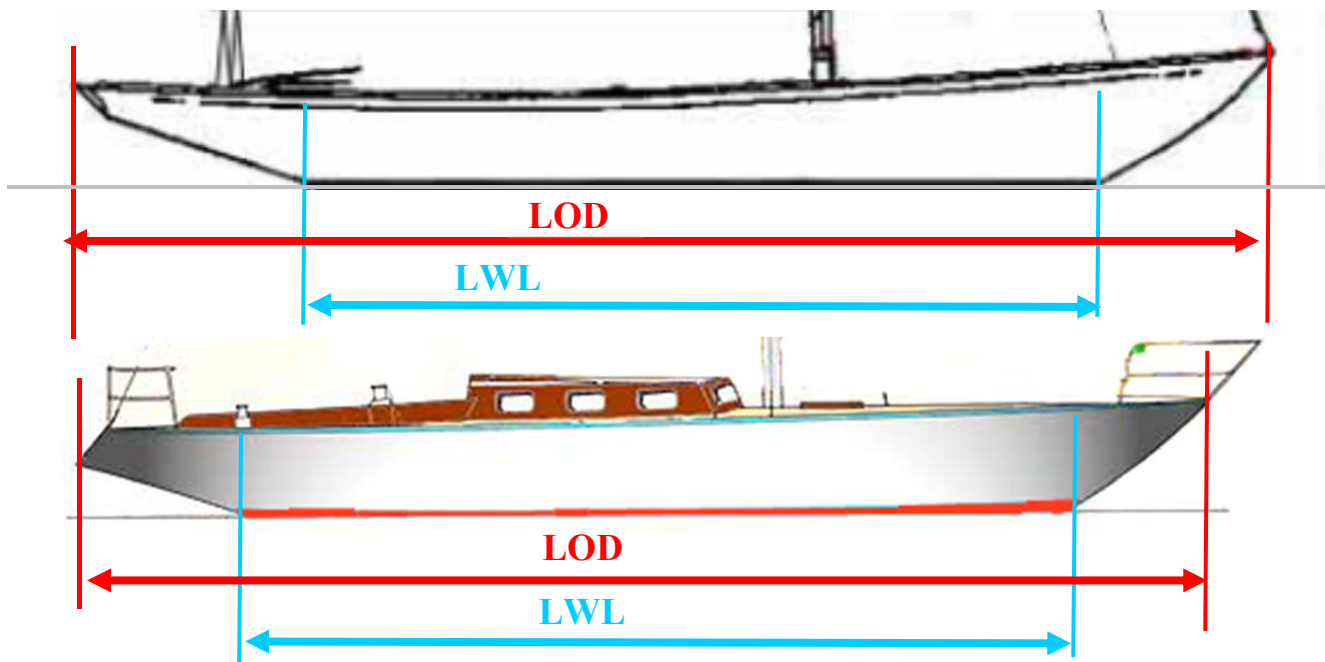
JCH®
JAUGE CLASSIQUE
CLASSIC HANDICAP
Édition 2011 – Mark XV

Illustrations relatives aux prises de dimensions des longueurs de coque et des types d'appendices :

LOD longueur au pont en mètres : est la longueur maximale de la coque, hors balcons, prise entre perpendiculaires

LWL longueur à la flottaison en mètres

En fonction des types de tableaux – droits, à voûte ou inversés – les prises de mesures sont illustrées sur les schémas suivants :



Exemple de quille Longue (une quille est dite longue si, comme dans l'exemple suivant, le rapport K/LWL est supérieur à 60%. Le demandeur doit apporter la preuve –photo ou plan- qui étaye sa demande

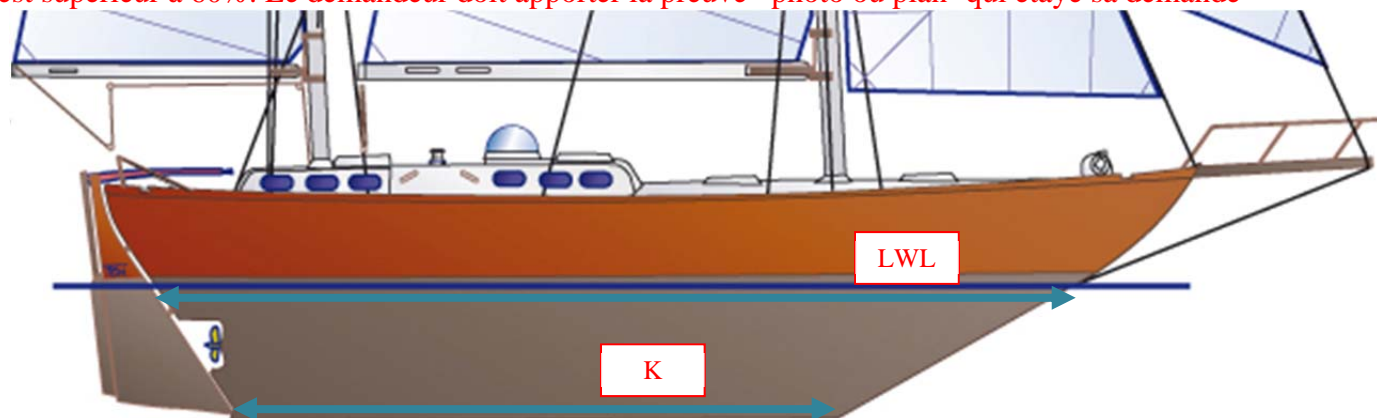


Illustration © F Chevalier

Exemple de safran séparé de la quille (ici, une quille classique, à retour de galbord) :

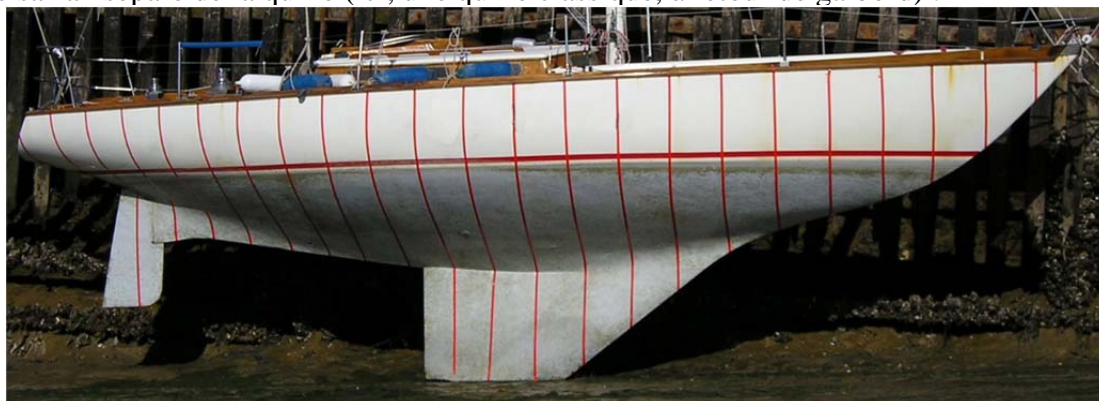


Photo © G Valognes pour le YCC